



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 169-18 C

Objet : RD - Désignation d'administrateurs de la SEM des Bauges

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino -

Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin -

Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien -

Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay -

Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Jacqueline Rol

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 7

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 169-18 C

objet **RD - Désignation d'administrateurs de la SEM des Bauges**

Xavier Dullin, président, rappelle que Grand Chambéry est devenu compétent pour les activités de sports et de loisirs de montagne sur les Aillons-Margériaz.

La société d'économie mixte (SEM) des Bauges est le délégataire qui exploite la station.

Les statuts de la SEM prévoient que le conseil d'administration se compose de 14 membres :

- 3 désignés par le Département,
- 5 désignés par le SAGAM (Syndicat d'aménagement et de gestion des Aillons-Margériaz),
- 1 désigné par la Communauté d'agglomération,
- 1 désigné par la Ville de Chambéry,
- 4 désignés par l'assemblée générale de la SEM.

Pour rappel, la Communauté d'agglomération a désigné Benoit Perrotton par délibération n° 153-17 C.

Compte tenu de la dissolution du SAGAM du fait du transfert de la compétence, Grand Chambéry doit désigner 5 représentants au conseil d'administration de la SEM. Les candidatures suivantes sont enregistrées :

- Jean-Marc Léoutre,
- Philippe Gamen,
- Michel Dyen,
- Dominique Pommat,
- Michel André.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu les statuts de la SEM des Bauges,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne, en tant que membres du conseil d'administration de la SEM des Bauges :

- Jean-Marc Léoutre,
- Philippe Gamen,
- Michel Dyen,
- Dominique Pommat,
- Michel André.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 169-18 C

Objet de l'acte : RD - Désignation d'administrateurs de la SEM des Bauges

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21341H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21341H1

Date de transmission en Préfecture : 28 septembre 2018

Date de réception en Préfecture : 28 septembre 2018